

Discours

Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de sa rencontre avec les directrices et directeurs des écoles de l'enseignement supérieur Culture, mardi 23 septembre 2014, à l'École du Louvre



Paris, le 23 septembre 2014,

Discours introductif

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs des établissements de l'enseignement supérieur Culture,
Cher Philippe Durey, merci de nous accueillir dans votre belle École du Louvre, Mesdames et messieurs, chers amis,

Je me réjouis d'être aujourd'hui parmi vous tous qui représentez la diversité et l'excellence de la formation artistique et culturelle dans notre pays, dans tous les champs de la création : l'architecture, l'art, le design, la photographie, le théâtre, la musique, la danse, les arts du cirque, de la marionnette, le patrimoine, le cinéma et l'audiovisuel.

Je suis très fière, en tant que ministre de la Culture et de la Communication, d'avoir la responsabilité de l'enseignement supérieur Culture qui, grâce aux écoles que vous dirigez, pose chaque jour les bases du rayonnement durable de ce qui est l'une des singularités, et, j'espère, l'une des forces de notre pays : la créativité, l'innovation et la qualité artistique.

Aujourd'hui, je veux d'abord vous écouter, pour bien prendre la mesure des enjeux de l'enseignement supérieur Culture que vous représentez. Mais je peux d'ores et déjà vous assurer que le caractère prioritaire de l'enseignement et de la recherche sera réaffirmé budgétairement et que je défendrai avec détermination le budget de l'enseignement supérieur pour ces trois prochaines années.

Je tiens à vous remercier d'avoir répondu à mon invitation, et tout particulièrement celles et ceux qui ont accepté de tracer pour nous aujourd'hui les enjeux du secteur autour de ses problématiques structurantes : la spécialité de l'offre de formation et l'insertion professionnelle des étudiants, la recherche et l'innovation, le rôle des écoles dans nos territoires et enfin la place des écoles dans le nouveau paysage de l'enseignement supérieur en France.

Je crois que c'est à Marc Nicolas, le directeur de l'ENSMIS, qu'est confié le rôle d'animateur de vos interventions : je l'en remercie par avance et je lui passe donc la parole !

***Interventions des directrices et directeurs
des écoles de l'enseignement supérieur Culture***

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.com
[munication](http://www.facebook.com/ministere.culture.com)

<https://twitter.com/MinistereCC>

Discours de clôture

Je vous remercie pour chacune de vos interventions qui me permettent de tirer cette première conclusion : l'enseignement supérieur Culture a de vrais atouts, nous devons en être conscients et fiers. Ces atouts, il nous faut les consolider et les mettre en avant, par une mobilisation active de nos moyens, pour le rayonnement de nos écoles et la réussite des étudiants, notamment à l'international.

Une des forces de nos écoles, c'est la spécificité de leur formation qui favorise l'accès à l'emploi.

Vous avez rappelé la particularité de vos enseignements, en lien étroit avec les professionnels, autour d'une pédagogie du projet et de la réflexion créative qui forment des étudiants autonomes en prise avec le monde professionnel.

Je sais que ce sont des valeurs que vous partagez tous et qui vous unissent. Elles font l'attractivité de vos diplômes et favorisent l'insertion professionnelle de vos étudiants grâce aux liens étroits, que vous avez soulignés, avec les milieux professionnels concernés. Cette articulation entre les écoles et les milieux professionnels, j'aurai à cœur de la préserver voire de l'améliorer.

Selon les résultats de l'enquête effectuée cette année auprès des diplômés de 2010 trois ans après leur diplôme, 85% sont en activité professionnelle, dont 80% dans le champ du diplôme. Mais nous devons aussi être vigilants car cette insertion peut être précaire, notamment en termes de revenus.

Je salue toutes les initiatives mises en place pour renforcer cet atout : observatoires et dispositifs d'insertion mais aussi aide à la valorisation et à la diffusion des travaux d'étudiants, plus récemment soutien à la constitution des associations d'anciens élèves qui ont depuis bien longtemps fait leur preuves pour d'autres secteurs . Il faut accentuer les effets de réseau et la fraternité de ceux qui sont passés par les mêmes cursus.

S'agissant du reste de l'intégration professionnelle des étudiants, je souhaite vous interroger sur une initiative soutenue par le Président de la République, celle du service civique : ne s'agit il pas d'un champ à investir pour nos étudiants ? Cela représenterait à la fois une mise en situation professionnelle pour les élèves et un moyen d'inscrire pleinement les écoles dans la priorité à l'éducation artistique et culturelle et à la transmission des savoirs que je soutiens. Je souhaite recueillir vos propositions en la matière.

Toujours sur la professionnalisation des étudiants, j'ai entendu la suggestion, faite ce matin, de proposer encore plus largement qu'aujourd'hui aux institutions du spectacle vivant labellisées de prendre en stage, ou selon des formules à définir, les diplômés de nos écoles, pour assurer leur professionnalisation.

Mais la réussite des étudiants passe aussi par de meilleures conditions de vie étudiante.

L'augmentation des bourses, alignées sur celles du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, est évidemment indispensable. Mais je souhaite que la question des conditions de vie soit abordée de manière plus large et plus

globale lors de la prochaine rencontre animée par le Secrétariat général et les directions du ministère pour qu'un plan d'ensemble soit élaboré.

En effet, en termes d'accès au logement et à la santé, de développement des équipements de vie des étudiants, d'accès de tous à la formation, notamment des étudiants en situation de handicap, d'accueil des étudiants étrangers, nos établissements doivent être exemplaires.

S'agissant des étudiants, nous avons une responsabilité sociale forte car ils représentent le renouvellement des acteurs de la culture et l'émergence d'une nouvelle génération de créateurs, plus paritaire et davantage à l'image de la diversité culturelle de notre pays. Je suis très attachée à ce que nos écoles soient encore plus ouvertes sur tous les talents de notre population et que tous les jeunes, qu'ils viennent de quartiers défavorisés ou de milieux sociaux divers, puissent se dire « cette école est aussi pour moi » car les phénomènes d'autocensure sont encore importants, notamment parce que les carrières artistiques ne sont pas toujours perçues comme financièrement sécurisantes. Nous avons une obligation de pédagogie et de valorisation de nos métiers, y compris dans le cadre des programmes de l'Education nationale dès le plus jeune âge. Je soutiendrai par ailleurs fortement les initiatives de mentorat ou de tutorat destinés à ouvrir largement nos écoles d'enseignement supérieur.

Je voudrais évoquer une autre force de nos écoles, que vous avez mise en avant et qui m'est chère : la recherche.

Vous l'avez rappelé, la valeur ajoutée de vos enseignements tient à sa spécificité et à son fort potentiel d'innovation technologique et sociétale. Je pense par exemple à la recherche en design, en architecture, urbanisme ou développement durable, qui a un véritable impact sur notre capacité à vivre ensemble et la qualité de notre cadre de vie.

La recherche contribue aussi, avec la reconnaissance des diplômes, notamment au grade de master, et du doctorat, à la visibilité de nos écoles et à leur rayonnement international : il est donc important d'en favoriser l'exercice. Cela passe par le statut des enseignants chercheurs qui, je le sais, vous tient particulièrement à cœur.

➤ Dans le secteur de l'architecture, les conclusions du rapport sur le statut des enseignants visant à mieux prendre en compte leur activité de recherche me seront bientôt remises. Je les examinerai avec attention.

➤ Concernant les écoles d'art territoriales, la loi Fioraso a prévu la remise d'un rapport au Parlement examinant les conditions de l'alignement du statut des professeurs territoriaux d'arts plastiques sur celui des professeurs des établissements publics nationaux. Des solutions d'harmonisation de ces statuts feront l'objet, d'ici quelques semaines, de propositions ouvertes à partir des auditions des différents acteurs concernées. Deux options ont été plus particulièrement examinées : la création d'un statut spécifique pour les professeurs des écoles territoriales et la mise en place d'un statut inter fonctions publiques tel que l'avait formulé le rapport Pêcheur il y a un an.

Nous devons aussi nous pencher sur les moyens mis à disposition de la recherche et avoir des réflexions innovantes sur des financements mêlant

concours publics et fonds d'origine privée. Certains domaines, comme la ville durable, peuvent s'y prêter. Des initiatives fédératives existent d'ores et déjà en matière de présentation des savoir-faire à l'international, comme le projet Vivapolis. Les écoles de design ou d'architecture pourraient avoir un rôle à jouer en la matière.

Et plus généralement pour le secteur de la création, des arts plastiques aux arts de la scène, nous devons travailler à la reconnaissance de contenus, de critères et de modes d'évaluations en partie distincts de ceux du monde académique.

Je crois aussi que vos écoles doivent s'emparer dès à présent des outils du numérique, non seulement comme vecteur formidable de création, ce que certaines d'entre elles font déjà avec succès, mais aussi comme moyen de renouveler les pratiques pédagogiques et la diffusion des contenus et des recherches : les tutoriels ou les master-class en ligne sont de réelles opportunités ... Je serai particulièrement attentive aux initiatives qui sont et seront prises dans ce domaine !

Nos écoles, ancrées dans les territoires où elles sont au contact des acteurs économiques et culturels, sont aussi ouvertes sur le monde.

Vous avez mis en avant cette force de nos écoles : le maillage territorial exceptionnel de ce réseau de 101 établissements et de ses 36 000 étudiants répartis sur tout le territoire et tournés vers l'international.

L'enjeu aujourd'hui est bien d'équilibrer l'offre de formation, tant en termes d'ancrage territorial que de répartition des effectifs, en prenant en compte le contexte économique et social, la nécessaire adéquation, en amont, des emplois et des formations.

Je sais qu'une cartographie de l'offre de formation et d'évaluation des besoins est en cours dans le domaine de la création, cela me paraît essentiel pour structurer ce réseau et en assurer la visibilité.

Il nous faut aussi nous appuyer sur nos DRAC qui ont un rôle important à jouer dans le pilotage de l'enseignement supérieur. Je pense que leur participation aux conseils d'administration des établissements publics en région est nécessaire. Elle est déjà effective dans les EPCC (Établissements publics de Coopération culturelle). Je sais qu'un décret consacré à la gouvernance des établissements publics nationaux comportant des dispositions donnant aux DRAC un rôle accru dans leurs instances, est en cours d'élaboration.

La présence aujourd'hui des DRAC, dont je salue les représentants, est révélatrice de leur engagement à vos côtés.

Je souhaite que vous puissiez, avec elles, continuer de développer votre lien avec les collectivités, aussi bien pour les écoles qui sont placées sous leur tutelle que pour celles qui dépendent du ministère. De la solidité de cet ancrage dépend votre capacité à vous déployer nationalement et internationalement.

Par la singularité de leur approche pédagogique et de leur formation, par la qualité des débouchés qu'elles offrent à leurs diplômés, par leur capacité à développer une recherche de premier plan, nos écoles ont beaucoup à apporter au nouveau paysage de l'enseignement supérieur français.

J'ai bien entendu les difficultés que certains d'entre vous ont pu rencontrer dans le cadre des nouvelles ComUE. Je veillerai à ce que vos spécificités soient respectées dans les négociations en cours et à venir, tout en ayant bien

conscience que ces discussions reposent sur le principe d'indépendance et d'autonomie de l'enseignement supérieur. Tout repose d'abord sur votre initiative. Nous pouvons vous soutenir, sans nous ingérer.

Car, ainsi que vous l'avez rappelé, la participation de nos écoles aux regroupements universitaires est une chance et une force supplémentaire pour elles. Elles ont à y gagner concernant la recherche, la mutualisation de services et de moyens au bénéfice des personnels et des étudiants, la visibilité de leurs diplômés et leur rayonnement international.

J'ai entendu également l'interrogation légitime que certaines de vos écoles peuvent avoir s'agissant du lien entre droits d'inscription et attractivité de nos formations : à l'échelle mondiale, on peut en effet constater des comportements d'anti-sélection de nos formations quand les droits d'inscription sont faibles. C'est une question sans doute très spécifique mais qui doit pouvoir être instruite.

Pour mettre en avant la spécificité de nos écoles et faire entendre la voix de l'enseignement supérieur Culture, il me semble essentiel de nous doter, à l'instar des autres ministères, d'une instance consultative qui nous fait aujourd'hui défaut. C'est pour cela que je tiens à mettre en œuvre le projet de CNESER Culture (Conseil National de l'enseignement supérieur et de la recherche) annoncé par mon prédécesseur. J'aurai donc le plaisir et l'honneur d'en présider le Conseil plénier lors de ma prochaine rencontre avec vous, une fois que mon administration en aura finalisé les contours.

Ce « Parlement des écoles » par lequel nous parlerons d'une même voix, riche des inflexions de chacun, nous permettra d'inscrire nos écoles au cœur du nouveau paysage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de mieux valoriser les forces de notre réseau. Il vous permettra d'avancer unis dans ce mouvement de concentration qui s'accélère. Je souhaite qu'un décret soit publié d'ici le début de l'année prochaine.

Ce que j'ai entendu me conforte dans l'importance des chantiers à mener. Mais cela renforce aussi l'intérêt que j'ai pour ce secteur et l'espoir que je place dans vos écoles. Elles sont pour notre pays de formidables viviers de talents, des outils de développement, de créativité et d'innovation, au service de sa croissance et de son rayonnement.

Vous pouvez compter sur mon engagement et ma détermination pour vous aider à décupler vos forces, avec vous !

Je vous remercie.